COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

ARRÊTÉ N° PM063/2023

OBJET: Règlementation de la circulation et du stationnement

Pose de bordures et réfection de voirie en enrobé

Route des Pierres Blanches

Le MAIRE de la commune de GRÉZIEU-LA-VARENNE (Rhône),

VU le code pénal et notamment l'article R610-5;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2211-1, L 2212-2, L2212-5;

VU le code de la route :

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté interministériel du 24/11/1967 du ministre de l'intérieur et du ministre de l'équipement et du logement et modifiée par les textes subséquents ;

VU la demande de la société MGBTP, en date du 14 avril 2023 ;

CONSIDERANT qu'il va être entrepris des travaux de pose de bordures et de réfection de voirie en enrobé sur la route des Pierres Blanches;

CONSIDERANT qu'il importe de réglementer la circulation pour assurer la sécurité des usagers de la route et celle des ouvriers ;

CONSIDERANT que le secteur en cause est sur une voie communale ;

ARRÊTE

ARTICLE 1: Entre le lundi 24 avril et le vendredi 05 mai 2023, pendant 5 jours, la chaussée sera

réduite.

ARTICLE 2 : La circulation sera régulée avec alternat par feux et limitée à 30 km/heure.

ARTICLE 3: Le stationnement de tout véhicule sera interdit au droit des travaux.

ARTICLE 4 : Une signalisation appropriée sera installée par le demandeur.

ARTICLE 5: Le présent arrêté sera publié et affiché aux abords immédiats du chantier, 48 heures

avant le début des travaux.

ARTICLE 6: Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

Acte publié le

• Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de VAUGNERAY.

• Monsieur le responsable de la police municipale de GRÉZIEU-LA-VARENNE,

2 N AVR. 2023

• Madame la responsable en charge de la collecte des ordures ménagères à la CCVL de VAUGNERAY,

• Monsieur le Responsable de la société MGBTP, 140 rue Frédéric Monin, ZI des

Platières, 69440 MORNANT.

Fait à GRÉZIEU-LA-VARENNE le 18 avril 2023

LE MAIRE: Bernard ROMIER